

GUIDE ADMINISTRATIF 2024/2025

Licence 2 STAPS

Sciences & Techniques des Activités Physiques et Sportives

Mention Education et motricité (EM)

Mention Entrainement sportif (ES)

Mention Management du sport (MDS)

Mention Activité physique adaptée et santé (APAS)



SOMMAIRE

I - CONTACTS DE LA FORMATION	4
1 - La scolarité	4
2 - L'équipe pédagogique de la Licence 2	4
3 - La direction du département STAPS	5
4 - Les enseignants de la Licence 2 STAPS	5
5 - Les autres services de scolarité de l'UFR SESS-STAPS	6
II - CALENDRIER UNIVERSITAIRE 24/25	7
III - L'OFFRE DE FORMATION	8
1 - Les enseignements de la mention Education et motricité (EM) / G3 & G4	9
2 - Les enseignements de la mention Entrainement sportif (ES) / G1 & G2	11
3 - Les enseignements de la mention Management du sport (MS) / G5 & G6	13
4 - Les enseignements de la mention (APAS) / G7 & G8	15
5 - La Licence accès santé (LAS)	17
6 - Le parcours kinésithérapie	17
7 – Les études en STAPS à l'UPEC	18
IV - LES LIEUX DE FORMATION	19
1 - Les campus de l'UPEC	19
2 - Les installations sportives de Créteil	21
V – LES DÉMARCHES DE LA RENTRÉE	23
1 - Réaliser votre inscription administrative et pédagogique	23
2 - Activer votre compte numérique	23
3 - Prendre connaissance de votre emploi du temps	24
4 – Bénéficier d'un régime dérogatoire	25
5 - Vous inscrire à la FFSU (facultatif)	25
VI - VOUS INFORMER & COMMUNIQUER	27
1 - La publication des informations administratives	27
2 - Communiquer par email avec l'administration et les enseignants	27
VI - ABSENCES, BLESSURES & DISPENSES	29
1 - Les absences en cours (TD & APSA)	29
2 - Les dispenses en cours d'APSA	29
3 - Déclarer un accident survenu en cours de sport	29
VIII - LE STAGE	31
1 - Compléter votre convention	
2 - Signer la convention	31
IX - LES EXAMENS	32

	1 - Vous présenter aux examens (session 1)	32
	2 - Bénéficier d'un aménagement pour les examens	32
	3 - Avertissement concernant la triche	32
	4 - Connaître vos résultats et consulter vos copies	33
	5 – Signaler une anomalie à propos de vos résultats	33
	6 - Vous présenter au rattrapage (session 2)	33
X	. – POURSUIVRE L'ANNÉE SUIVANTE	35
	1 – Intégrer une L3 STAPS	35
	2 - Redoubler	35
	3 - Etre AJAP (ajourné mais autorisé à poursuivre)	35
X	II - OBTENIR VOTRE DEUG	40
	1 – Retirer votre attestation de réussite	40
	2 - Obtenir votre diplôme	40

I - CONTACTS DE LA FORMATION

1 - La scolarité

Gestionnaire de scolarité de la Licence 2 STAPS

Antoine LÉGER 01 45 17 44 07 antoine.leger@u-pec.fr

Horaires d'ouverture de la scolarité :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h15 - 12h00	14h00 - 16h45
Mardi	9h15 - 12h00	14h00 - 16h45
Mercredi	9h15 - 12h00	14h00 - 16h45
Jeudi	En télétravail (joignab	le par mail et téléphone)
Vendredi	9h15 - 12h00	14h00 - 16h45

Adresse:

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) Scolarité L2 STAPS/L3 STAPS Education et motricité - Bureau 104 Site de Duvauchelle 27 avenue Magellan 94000 CRÉTEIL.

2 - L'équipe pédagogique de la Licence 2

Responsable pédagogique de formation Référente de la mention Education et motricité (EM)

Jeanne RIZZA jeanne.rizza@u-pec.fr

Référente de la mention Entrainement sportif (ES)

Estelle BATHENAY / estelle.bathenay@u-pec.fr

Référent de la mention Management du sport (MDS)

Jérôme FRIGOUT / jerome.frigout@u-pec.fr

Référente de la mention Activité physique adaptée et santé (APAS)

Bénédicte RAQUIN / benedicte.raquin@u-pec.fr

Référente de la Licence Accès santé (LAS)

Ingrid MASSON / ingrid.masson@u-pec.fr

3 - La direction du département STAPS

Directeur du département STAPS

Jérôme FRIGOUT Jerome.frigout@u-pec.fr

Directrice des études

Kristell SANQUER kristell.sanquer@u-pec.fr

4 - Les enseignants de la Licence 2 STAPS

Nom de l'enseignant	Adresse e-mail
	estelle.bathenay@u-pec.fr
BORDENAVE Christophe	christophe.bordenave-biben@u-pec.fr
BOSSÉ Hélène	helene.bosse@u-pec.fr
COINDE Guillaume	guillaume.coinde@u-pec.fr
DEBANNE Thierry	thierry.debanne@u-pec.fr
DEGRENNE Olivier	olivier.degrenne@u-pec.fr
DIETSCH Guillaume	guillaume.dietsch@u-pec.fr
GUERLAIN Claire	claire.guerlain@u-pec.fr
JAUNET Marie-Françoise	marie-francoise.jaunet-devienne@u-pec.fr
JEANNIN Pascale Référente SHN	pascale.jeannin@u-pec.fr
LARIVIÈRE Olivier	olivier.lariviere@u-pec.fr
MAKTOUF Waël	wael.maktouf@u-pec.fr
MAISETTI Olivier	olivier.maisetti@u-pec.fr
MASSON Ingrid	ingrid.masson@u-pec.fr
PINJON Thierry	thierry.pinjon@u-pec.fr
RAQUIN Bénédicte	benedicte.raquin@u-pec.fr
RIZZA Jeanne	jeanne.rizza@u-pec.fr
SANQUER Kristell	kristell.sanquer@u-pec.fr
SAPIN Stéphane	stephane.sapin@u-pec.fr

5 - Les autres services de scolarité de l'UFR SESS-STAPS

Responsable de scolarité de l'UFR SESS-STAPS

Responsable de scolarité adjoint de l'UFR SESS-STAPS

Elise CHESSARI elise.chessari@u-pec.fr Tony REZKI tony.rezki@u-pec.fr

Gestionnaire de scolarité L1 STAPS

Gestionnaire de scolarité L3 STAPS Education et motricité

Vilayvanh NGUYEN vilayvanh.nguyen@u-pec.fr 01 45 17 44 06 Antoine LEGER antoine.leger@u-pec.fr 01 45 17 44 07

Gestionnaire de scolarité L3 STAPS APAS

Gestionnaire de scolarité L3 STAPS Management du sport L3 STAPS Entrainement sportif

Valérie VIDAL valerie.vidal@u-pec.fr 01 45 17 44 76 Sofiane LAIMECHE sofiane.laimeche@u-pec.fr 01 45 17 44 03

Gestionnaire des stages

Saloua KAOUK soip.sess-staps@u-pec.fr 01 45 17 44 38

II – CALENDRIER UNIVERSITAIRE 24/25

Semestre 3					
Rentrée universitaire et début du semestre 3	Mardi 03/09/2024				
Vacances de la Toussaint	Du 21/10/2024 au 27/10/2024				
Semaine de révisions	Du 02/12/2024 au 08/12/2024				
Examens du semestre 3	Du 09/12/2024 au 22/12/2024				
Vacances de Noël	Du 23/12/2024 au 05/01/2025				
Jury du semestre 3	Semaine du 20/01/2025				
Semes	tre 4				
Début du semestre 4	06/01/2025				
Vacances de février	Du 17/02/2025 au 02/03/2025				
Vacances de printemps	Du 14/04/2025 au 27/04/2025				
Examens du semestre 4	Du 28/04/2025 au 18/05/2025				
Jury du semestre 4	Semaine du 02/06/2025				
Rattrapage (Rattrapage (Session 2)				
Examens du rattrapage	Du 16/06/2025 au 06/07/2025				
Jury du rattrapage	Semaine du 14/07/2025				



III - L'OFFRE DE FORMATION

1 - Les enseignements de la mention Education et motricité (EM) / G3 & G4

SEMESTRE 3

3OSSEM10

		Épreuves	RN*	RD*	Crédits
UE* 12 30XUE	120	·			6 ECTS*
32 12 30%02		CC* Ecrit	50 %		
ECUE* 12.1	ANGLAIS				
	ANGLAIS	CC Oral	50 %		3 ECTS
3OXANGL0		CT* Ecrit		100 %	
ECUE 12.2	TICE	СС	100 %	100 %	3 ECTS
3OXTICE0					
UE 13 30SUE1	30		RN*	RD*	6 ECTS
<u> </u>					
ECUE 13.1	PROJET PROFESSIONNEL ÉDUCATION	СС			
3OSPRIMO	Note seuil de 07/20	CC	100 %	100 %	6 ECTS
SOSPRIMO	Note seuli de 07/20				
UE 14 30XUE1	40		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 14.1	PHYSIOLOGIE CARDIOLOGIE RESPIRATOIRE	CC Ecrit	50 %		
LCOL 14.1	FITTSIOLOGIL CARDIOLOGIL RESTRATOIRE				3 ECTS
		CT Ecrit	50 %	100 %	
		CC Ecrit	50 %		
ECUE 14.2	PSYCHOLOGIE DE L'APPRENTISSAGE				3 ECTS
	Note seuil de 07/20	CT Ecrit	50 %	100 %	3 LC13
UE 15 30SUE1	50		RN*	RD*	6 ECTS
OL 13 3030E1				1,5	
ECUE 15.1	HISTOIRE DE L'EPS	CC Ecrit	50 %		
ECUE 13.1	HISTOIRE DE L'EPS				6 ECTS
		CT Ecrit	50 %	100 %	
UE 16 30XUE1	60		RN*	RD*	6 ECTS
		CC Ecrit 1	20 %		
ECUE 16.1	MENU SPORT : BADMINTON, BASKET, LUTTE	CC Ecrit 2	40 %	60 %	
3OXMENU0	mento di Orti i bribiliti Ort, bridici i collic	CC Pratique	40 %		2 ECTS
JONIVILIAOO		CC Ecrit RD*		40 %	
		CC Ecrit 1	20 %		
ECUE 16.2	RUGBY	CC Ecrit 2 CC Pratique	40 % 40 %	60 %	
3OXRUGB0		CC Ecrit RD*	40 %	40 %	2 ECTS
		CC Ecrit 1	20 %	70 /0	
	CC Ecrit 1	40 %	60 %		
ECUE 16.3	NATATION	CC Pratique	40 %		2 ECTS
3OXNATA0		CC Ecrit RD*		40 %	2 EC13

*RN : régime normal *RD : régime dérogatoire *CC : contrôle continu *CT : contrôle terminal

*ECTS: european crédit transfert system. Ils correspondent aux coefficients.

*ECUE : élément constitutif d'une unité d'enseignement

*UE : unité d'enseignement

4OSSEM20

		Épreuves	RN*	RD*	Crédits
UE 17 40XUE	170				3 ECTS
		CC Ecrit	50 %		
ECUE 17.1 40XANGL0	ANGLAIS	CC Oral	50 %		3 ECTS
40AANGLU		CT Oral		100 %	
UE 18 40XUE	180		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 18.1	OPTION D'OUVERTURE				
4OXOPTT0		СС	100 %	100 %	3 ECTS
ECUE 18.2 40XNUME0	ANALYSE DES PRATIQUES VIA LE NUMÉRIQUE 1 activité parmi : athlétisme, badminton, basket, danse, football, gymnastique, handball, natation, rugby et volley.	СС	100 %	100 %	3 ECTS
UE 10			DNA	D.D.	2 FCTC
UE 19 40XUE		CC Dossier	RN*	RD*	3 ECTS
ECUE 19.1 40XSTAG0	STAGE Note seuil de 07/20	CC Soutenance	50 %	50 %	3 ECTS
	,				6 FCTS
UE 20 40XUE	200		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 20.1	DIÉTÉTIQUE	CC Ecrit	50 %		3 ECTS
		CT Ecrit	50 %	100 %	
ECUE 20.2	BIOMÉCANIQUE	CC Ecrit	50 %		
2002 20:2		CT Ecrit	50 %	100 %	3 ECTS
UE 21 40XUE	2210		RN*	RD*	6 ECTS
62 21 16/162		CC Fauit			
ECUE 21.1	INTERVENTIONS EN SANTÉ	CC Ecrit	50 %		3 ECTS
		CT Ecrit	50 %	100 %	3 2013
		CC Ecrit	50 %		
ECUE 21.2	ENSEIGNEMENT Note seuil de 07/20				3 ECTS
	Note Seuli de 07/20	CT Ecrit	50 %	100 %	
UE 22 40SUE	220		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 22.1	ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	CC Ecrit	60	0 %	
4OXAPPN0	ACTIVITES DE l'ELINE NATIONE	CC Pratique	40	0 %	2 ECTS
		CC Ecrit 1	20 %		
ECUE 22.2	ESCALADE	CC Ecrit 2 CC Pratique	40 % 40 %	60 %	2 5 5 5 5
4OXESCA0		CC Ecrit RD*		40 %	2 ECTS
		CC Ecrit 1	20 %		
ECUE 22.3	MENU SPORT :	CC Ecrit 2	40 %	60 %	2 ECTS
40XMENU0	GYMNASTIQUE, DANSE, ATHLÉTISME	CC Pratique	40 %		2 2013
		CC Ecrit RD*		40 %	

2 - Les enseignements de la mention Entrainement sportif (ES) / G1 & G2

SEMESTRE 3

30SSFN10

	3OSSEN10					
		Épreuves	RN*	RD*	Crédits	
UE* 12 30XUE	120				6 ECTS*	
		CC* Ecrit	50 %			
ECUE* 12.1	ANGLAIS	CC Oral	50 %		3 ECTS	
3OXANGL0		CT* Ecrit		100 %	3 20.3	
ECUE 12.2 30XTICE0	TICE	CC Ecrit	100 %	100 %	3 ECTS	
UE 13 30SUT1	30		RN*	RD*	6 ECTS	
ECUE 13.1 30SENTT0	PROJET PROFESSIONNEL ENTRAÎNEMENT Note seuil de 07/20	СС	100 %	100 %	6 ECTS	
UE 14 30XUE1	40		RN*	RD*	9 ECTS	
ECUE 14.1	PHYSIOLOGIE CARDIOLOGIE RESPIRATOIRE	CC Ecrit	50 %			
		CT Ecrit	50 %	100 %	5 ECTS	
ECUE 14.2	PSYCHOLOGIE DE L'APPRENTISSAGE	CC Ecrit	50 %			
	Note seuil de 07/20	CT Ecrit	50 %	100 %	4 ECTS	
UE 15 30SUT1	50		RN*	RD*	3 ECTS	
ECUE 15.1	ÉCONOMIE GESTION	CC Ecrit	50 %			
		CT Ecrit	50 %	100 %	3 ECTS	
UE 16 30XUE1	60		RN*	RD*	6 ECTS	
		CC Ecrit 1	20 %			
ECUE 16.1	MENU SPORT :	CC Ecrit 2 CC Pratique	40 % 40 %	60 %	2 ECTS	
3OXMENU0	VOLLEY, HANDBALL, ATHLÉTISME	CC Ecrit RD*	13 70	40 %		
FOUR 16 2	DUCDY	CC Ecrit 1	20 %			
ECUE 16.2 30XRUGB0	RUGBY	CC Ecrit 2 CC Pratique	40 %	60 %	2 ECTS	
JOAROGEO		CC Pratique CC Ecrit RD*	40 %	40.07		
		CC LCTIC KD		40 %		
ECUE 16.3	NATATION	CC Ecrit 1	20 %			
3OXNATA0	NATATION	CC Ecrit 2	40 %	60 %	2 ECTS	
		CC Pratique CC Ecrit RD*	40 %	40 %		
				70 /0		

*RN : régime normal *RD : régime dérogatoire *CC : contrôle continu *CT : contrôle terminal

*ECTS: european crédit transfert system. Ils correspondent aux coefficients.

*ECUE : élément constitutif d'une unité d'enseignement

*UE : unité d'enseignement

4OSSEN20

		Épreuves	RN*	RD*	Crédits
UE 17 40XUE	170				3 ECTS
		CC Ecrit	50 %		
ECUE 17.1 40XANGL0	ANGLAIS	CC Oral	50 %		3 ECTS
TOTAINGLU		CT Oral		100 %	
UE 18 40XUE	180		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 18.1 40XOPTT0	OPTION D'OUVERTURE	СС	100 %	100 %	3 ECTS
ECUE 18.2 40XNUME0	ANALYSE DES PRATIQUES VIA LE NUMÉRIQUE 1 activité parmi : athlétisme, badminton, basket, danse, football, gymnastique, handball, natation, rugby et volley.	СС	100 %	100 %	3 ECTS
UE 19 40XUE			RN*	RD*	3 ECTS
ECUE 19.1	STAGE	CC Dossier CC Soutenance	50 % 50 %	50 % 50 %	3 ECTS
40XSTAG0	Note seuil de 07/20	CC Soutenance			
UE 20 40XUE	200		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 20.1	DIÉTÉTIQUE	CC Ecrit	50 %		3 ECTS
		CT Ecrit	50 %	100 %	
ECUE 20.2	BIOMÉCANIQUE	CC Ecrit	50 %		3 ECTS
	Note seuil de 07/20	CT Ecrit	50 %	100 %	3 EC 13
UE 21 40XUN	M210		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 21.1	INTERVENTIONS EN SANTÉ	CC Ecrit	50 %		3.5576
ECUE 21.1	INTERVENTIONS EN SANTÉ	CC Ecrit CT Ecrit	50 %	100 %	3 ECTS
ECUE 21.2	INTERVENTIONS EN SANTÉ MARKETING			100 %	
		CT Ecrit	50 %	100%	3 ECTS
ECUE 21.2	MARKETING	CT Ecrit CC Ecrit	50 %		
ECUE 21.2 40XMARK0	MARKETING	CT Ecrit CC Ecrit	50 % 50 % 50 % RN*	100 %	3 ECTS
ECUE 21.2 40XMARK0 UE 22 40SUT	MARKETING 220	CT Ecrit CC Ecrit CT Ecrit	50 % 50 % 50 % RN*	100 % RD*	3 ECTS
ECUE 21.2 40XMARK0 UE 22 40SUT ECUE 22.1	MARKETING 220	CT Ecrit CC Ecrit CT Ecrit	50 % 50 % 50 % RN*	100 % RD*	3 ECTS
ECUE 21.2 40XMARK0 UE 22 40SUT ECUE 22.1 40XAPPN0	MARKETING 220 ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	CT Ecrit CC Ecrit CT Ecrit CC Ecrit CC Pratique	50 % 50 % 50 % RN* 60	100 % RD*	3 ECTS
ECUE 21.2 40XMARK0 UE 22 40SUT ECUE 22.1 40XAPPN0 ECUE 22.2	MARKETING 220	CT Ecrit CC Ecrit CC Ecrit CC Ecrit CC Ecrit	50 % 50 % 50 % RN* 60 40	100 % RD*	3 ECTS 6 ECTS 2 ECTS
ECUE 21.2 40XMARK0 UE 22 40SUT ECUE 22.1 40XAPPN0	MARKETING 220 ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	CT Ecrit CC Ecrit CC Ecrit CC Pratique CC Ecrit 1 CC Ecrit 2	50 % 50 % 50 % RN* 60 40 20 %	100 % RD*	3 ECTS 6 ECTS 2 ECTS
ECUE 21.2 40XMARK0 UE 22 40SUT ECUE 22.1 40XAPPN0 ECUE 22.2 40SCIRC0	MARKETING 220 ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE CIRCUIT TRAINING	CT Ecrit CC Ecrit CC Ecrit CC Pratique CC Ecrit 1 CC Ecrit 2 CC Pratique	50 % 50 % 50 % RN* 60 40 20 %	100 % RD* 0 % 60 %	3 ECTS 6 ECTS 2 ECTS
ECUE 21.2 40XMARK0 UE 22 40SUT ECUE 22.1 40XAPPN0 ECUE 22.2 40SCIRC0	MARKETING 220 ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE CIRCUIT TRAINING MENU SPORT:	CT Ecrit CC Ecrit CC Ecrit CC Pratique CC Ecrit 1 CC Ecrit 2 CC Pratique CC Ecrit RD*	50 % 50 % 50 % RN* 60 40 40 %	100 % RD* 0 % 60 %	3 ECTS 6 ECTS 2 ECTS
ECUE 21.2 40XMARK0 UE 22 40SUT ECUE 22.1 40XAPPN0 ECUE 22.2 40SCIRC0	MARKETING 220 ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE CIRCUIT TRAINING	CT Ecrit CC Ecrit CC Ecrit CC Pratique CC Ecrit 1 CC Ecrit 2 CC Pratique CC Ecrit RD*	50 % 50 % 50 % RN* 60 40 40 % 40 %	100 % RD* 0 % 60 %	3 ECTS 6 ECTS 2 ECTS

30SSMA10

	3OSSMA10				
1154.10		Épreuves	RN*	RD*	Crédits
UE* 12 30XUE	120	CC* Ecrit	50 %		6 ECTS*
ECHE# 12.1	ANGLAIG	CC* ECrit	50 %		
ECUE* 12.1 30XANGL0	ANGLAIS	CC Oral	50 %		3 ECTS
SOMMINGEO		CT* Ecrit		100 %	
ECUE 12.2 30XTICE0	TICE	CC Ecrit	100 %	100%	3 ECTS
UE 13 30SUM	130		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 13.1 30SMANG0	PROJET PROFESSIONNEL MANAGEMENT Note seuil de 07/20	СС	100 %	100%	6 ECTS
UE 14 30XUE1	40		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 14.1	PHYSIOLOGIE CARDIOLOGIE RESPIRATOIRE	CC Ecrit	50 %		2.5.55
		CT Ecrit	50 %	100 %	3 ECTS
ECUE 14.2	PSYCHOLOGIE DE L'APPRENTISSAGE	CC Ecrit	50 %		
		CT Ecrit	50 %	100 %	3 ECTS
UE 15 30SUM	150		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 15.1	ÉCONOMIE GESTION	CC Ecrit	50 %		6 ECTS
	Note seuil de 07/20	CT Ecrit	50 %	100 %	0 LC13
UE 16 30XUE1	60		RN*	RD*	6 ECTS
		CC Ecrit 1	20 %		
ECUE 16.1	MENU SPORT :	CC Ecrit 2	40 %	60 %	2 ECTS
3OXMENU0	HANDBALL, FOOTBALL, VOLLEY-BALL	CC Pratique	40 %		
		CC Ecrit RD*		40 %	
		CC Ecrit 1	20 %		
ECUE 16.2	RUGBY	CC Ecrit 2	40 %	60 %	2 ECTS
3OXRUGB0		CC Pratique	40 %		2 2073
		CC Ecrit RD*		40 %	
		CC Ecrit 1	20 %		
ECUE 16.3	NATATION	CC Ecrit 2	40 %	60 %	2.5552
3OXNATA0		CC Pratique	40 %		2 ECTS
		CC Ecrit RD*		40 %	
				, ,,,	

*RN : régime normal *RD : régime dérogatoire *CC : contrôle continu *CT : contrôle terminal

*ECTS: european crédit transfert system. Ils correspondent aux coefficients.

*ECUE : élément constitutif d'une unité d'enseignement

*UE : unité d'enseignement

4OSSMA20

		Épreuves	RN*	RD*	Crédits
UE 17 40XUE	170				3 ECTS
		CC Ecrit	50 %		
ECUE 17.1 40XANGL0	ANGLAIS	CC Oral	50 %		3 ECTS
TOXANGLO		CT Oral		100 %	
UE 18 40XUE	180		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 18.1	OPTION D'OUVERTURE				
4OXOPTT0		СС	100 %	100 %	3 ECTS
ECUE 18.2	ANALYSE DES PRATIQUES VIA LE NUMÉRIQUE				
4OXNUME0	1 activité parmi : athlétisme, badminton, basket, danse, football, gymnastique, handball, natation, rugby et volley.	СС	100 %	100 %	3 ECTS
UE 19 40XUE		CC Dossier	RN*	RD*	3 ECTS
ECUE 19.1 40XSTAG0	STAGE Note seuil de 07/20	CC Soutenance	50 %	50 %	3 ECTS
	·	ee soutenance			
UE 20 40XUE	200 		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 20.1	DIÉTÉTIQUE	CC Ecrit	50 %		
	3.21.21.20.2	CT Fault	FO 0/	100 %	3 ECTS
		CT Ecrit	50 %	100 %	
		CC Ecrit	50 %		
ECUE 20.2	BIOMÉCANIQUE				3 ECTS
		CT Ecrit	50 %	100 %	
UE 21 40XUN	M210		RN*	RD*	6 ECTS
		CC Ecrit	50 %		
ECUE 21.1	INTERVENTIONS EN SANTÉ	CC LCTI	30 %		3 ECTS
		CT Ecrit	50 %	100 %	5 20.5
ECUE 21.2	MARKETING	CC Ecrit	50 %		
2002 2112	Note seuil de 07/20	CT Ecrit	50 %	100 %	3 ECTS
		CTECH	30 %	100 %	
UE 22 40SUN	M220		RN*	RD*	6 ECTS
	,	CC Ecrit	60) %	2.5676
ECUE 22.1	ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE				2 ECTS
4OXAPPN0		CC Pratique	40) %	
		CC Ecrit 1	20 %		
ECUE 22.2	PRATIQUES AÉROBIES	CC Ecrit 2	40 %	60 %	2 ECTS
4OSAERO0		CC Pratique	40 %		2 LC13
		CC Ecrit RD*		40 %	
ECUE 22.3	ORGANISATION ET MONTAGE D'UN STAGE	CC Oral	100 %	100 %	2 ECTS
4OSORGA0		CC Orai	100 %	100 %	2 2015

4 - Les enseignements de la mention (APAS) / G7 & G8

SEMESTRE 3

30SSSA10

		Épreuves	RN*	RD*	Crédits
UE* 12 30XUE	120				6 ECTS*
		CC* Ecrit	50 %		
ECUE* 12.1	ANGLAIS	CC Oral	50 %		3 ECTS
3OXANGL0		CT* Ecrit	30 %	100 %	3 EC13
		7		10075	
ECUE 12.2	TICE	CC Ecrit	100 %	100 %	3 ECTS
3OXTICE0	TICE	CC ECH	100 %	100 %	
UE 13 30SUS1	30		RN*	RD*	6 ECTS
62 13 363631					
ECUE 13.1	PROJET PROFESSIONNEL SANTÉ	СС			6 ECTS
3OSANTE0	Note seuil de 07/20		100 %	100 %	0 LC13
LIE 14 against			RN*	RD*	9 ECTS
UE 14 30XUE1	40		KIN"	KD"	9 EC13
ECUE 14.1	PHYSIOLOGIE CARDIOLOGIE RESPIRATOIRE	CC Ecrit	50 %		
	Note seuil de 07/20	CT Ecrit	50 %	100 %	5 ECTS
		Cr Lern	30 %	100 /0	
		CC Ecrit	50 %		
ECUE 14.2	PSYCHOLOGIE DE L'APPRENTISSAGE				4 ECTS
		CT Ecrit	50 %	100 %	
UE 15 30SUS1	50		RN*	RD*	3 ECTS
FCUE 1 F 1	LUCTOURE DE L'ERC	CC Ecrit	50 %		
ECUE 15.1	HISTOIRE DE L'EPS				3 ECTS
		CT Ecrit	50 %	100 %	
UE 16 30XUE1	60		RN*	RD*	6 ECTS
FOUR 16 1	MENU CROPT	CC Ecrit 1	20 %		
ECUE 16.1 30XMENU0	MENU SPORT : VOLLEY-BALL, BADMINTON, YOGA	CC Ecrit 2	40 %	60 %	2 ECTS
JOANIEIVOO	VOLLET-BALL, BADMINTON, TOGA	CC Pratique	40 %		
		CC Ecrit RD*		40 %	
ECHE 16 2	DUCDY	CC Ecrit 1	20 %		
ECUE 16.2 30XRUGB0	RUGBY	CC Ecrit 2	40 %	60 %	2 ECTS
3070020		CC Pratique CC Ecrit RD*	40 %	40 %	
		CC Ecrit 1	20 %	. 3 /0	
ECUE 16.3	NATATION	CC Ecrit 2	40 %	60 %	2.5676
3OXNATA0		CC Pratique	40 %		2 ECTS
		CC Ecrit RD*	. 3 / 0	40 %	
				10 /0	

*RN : régime normal *RD : régime dérogatoire *CC : contrôle continu *CT : contrôle terminal

^{*}ECTS: european crédit transfert system. Ils correspondent aux coefficients.

^{*}ECUE : élément constitutif d'une unité d'enseignement

^{*}UE : unité d'enseignement

4OSSSA20

		Épreuves	RN*	RD*	Crédits
UE 17 40XUE	170				3 ECTS
		CC Ecrit	50 %		
ECUE 17.1 40XANGL0	ANGLAIS	CC Oral	50 %		3 ECTS
TOWNINGEO		CT Oral		100 %	
UE 18 40XUE	180		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 18.1 40XOPTT0	OPTION D'OUVERTURE	СС	100 %	100 %	3 ECTS
ECUE 18.2 40XNUME0	ANALYSE DES PRATIQUES VIA LE NUMÉRIQUE 1 activité parmi : athlétisme, badminton, basket, danse, football, gymnastique, handball, natation, rugby et volley.	сс	100 %	100%	3 ECTS
UE 19 40XUE		CC D	RN*	RD*	3 ECTS
ECUE 19.1 40XSTAG0	STAGE Note seuil de 07/20	CC Dossier CC Soutenance	50 % 50 %	50 % 50 %	3 ECTS
	·	CC Soutenance			
UE 20 40XUE	200		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 20.1	DIÉTÉTIQUE Note seuil de 07/20	CC Ecrit	50 %		3 ECTS
	Note Scall de 07/20	CT Ecrit	50 %	100 %	
ECUE 20.2	BIOMÉCANIQUE	CC Ecrit	50 %		3 ECTS
		CT Ecrit	50 %	100 %	
UE 21 40XUE	210		RN*	RD*	6 ECTS
ECUE 21.1	INTERVENTIONS EN SANTÉ	CC Ecrit	50 %		
					3 ECTS
		CT Ecrit	50 %	100 %	3 ECTS
ECUE 21.2	ENSEIGNEMENT	CT Ecrit CC Ecrit	50 %	100 %	
ECUE 21.2				100%	3 ECTS
ECUE 21.2 UE 22 40SUS	ENSEIGNEMENT	CC Ecrit	50 %		
	ENSEIGNEMENT	CC Ecrit	50 % 50 % RN*	100%	3 ECTS
UE 22 40SUS	ENSEIGNEMENT 220	CC Ecrit CT Ecrit CC Ecrit CC Pratique	50 % 50 % RN* 60	100 % RD*	3 ECTS
UE 22 40SUS ECUE 22.1 40XAPPN0	ENSEIGNEMENT 220 ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	CC Ecrit CC Ecrit CC Pratique CC Ecrit 1	50 % 50 % RN* 60 40	100 % RD*	3 ECTS
UE 22 40SUS ECUE 22.1	ENSEIGNEMENT 220	CC Ecrit CC Ecrit CC Pratique CC Ecrit 1 CC Ecrit 2	50 % 50 % RN* 60 40 40 %	100 % RD*	3 ECTS
UE 22 40SUS ECUE 22.1 40XAPPN0 ECUE 22.2	ENSEIGNEMENT 220 ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	CC Ecrit CT Ecrit CC Ecrit CC Pratique CC Ecrit 1 CC Ecrit 2 CC Pratique	50 % 50 % RN* 60 40	100 % RD*	3 ECTS 6 ECTS 2 ECTS
UE 22 40SUS ECUE 22.1 40XAPPN0 ECUE 22.2	ENSEIGNEMENT 220 ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	CC Ecrit CC Ecrit CC Pratique CC Ecrit 1 CC Ecrit 2	50 % 50 % RN* 60 40 40 %	100 % RD*	3 ECTS 6 ECTS 2 ECTS
UE 22 40SUS ECUE 22.1 40XAPPN0 ECUE 22.2 40SAERO0	ENSEIGNEMENT 220 ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE PRATIQUES AÉROBIES	CC Ecrit CT Ecrit CC Ecrit CC Pratique CC Ecrit 1 CC Ecrit 2 CC Pratique	50 % 50 % RN* 60 40 40 %	100 % RD* 0 % 60 %	3 ECTS 6 ECTS 2 ECTS
UE 22 40SUS ECUE 22.1 40XAPPN0 ECUE 22.2	ENSEIGNEMENT 220 ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE PRATIQUES AÉROBIES MENU SPORT :	CC Ecrit CT Ecrit CC Ecrit CC Pratique CC Ecrit 1 CC Ecrit 2 CC Pratique CC Ecrit RD*	50 % 50 % RN* 60 40 40 %	100 % RD* 0 % 60 %	3 ECTS 6 ECTS 2 ECTS
UE 22 40SUS ECUE 22.1 40XAPPN0 ECUE 22.2 40SAERO0	ENSEIGNEMENT 220 ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE PRATIQUES AÉROBIES	CC Ecrit CT Ecrit CC Ecrit CC Pratique CC Ecrit 1 CC Ecrit 2 CC Pratique CC Ecrit RD* CC Ecrit 1	50 % 50 % RN* 60 40 40 % 20 %	100 % RD* 0 % 60 %	3 ECTS 6 ECTS 2 ECTS

5 - La Licence accès santé (LAS)

EN 2020, les études de santé ont été réformées. Sous réserve des décisions prises chaque année par l'Agence régionale de santé (ARS) et des établissements partenaires, des places sont proposées aux étudiants des Licences accès santé pour intégrer les filières médicales et paramédicales comme la médecine, la maïeutique, l'odontologie, la pharmacie ou la kinésithérapie.

Ces places sont accessibles aux étudiants inscrits dans les formations suivantes :

- une Licence 1 STAPS accès santé (LAS)
- une Licence 2 STAPS activité physique adaptée et santé (APAS) accès santé
- une Licence 3 STAPS activité physique adaptée et santé (APAS) accès santé

En Licence 2, la formation repose sur les enseignements de la Licence 2 STAPS Activité physique adaptée et santé (APAS) et comprend des modules de la Faculté de santé.

A l'issue de l'année universitaire, un classement est établi par la Faculté de santé afin d'affecter les étudiants dans les filières médicales et paramédicales choisies. Celui-ci prend en compte les étudiants de toutes les Licence disciplinaires de l'UPEC.

Deux conditions doivent être réunies pour figurer dans ce classement à l'issue de la Licence 2 :

- valider son année en première session
- obtenir au moins la note de 10/20 dans chaque UE de la Faculté de santé

En début d'année, les étudiants sont rattachés à la plateforme numérique de la Faculté de santé, Cristolink, par laquelle sont transmises toutes les informations importantes à connaître au cours de l'année.

6 - Le parcours kinésithérapie

En Licence 1, les étudiants inscrits dans le parcours kiné font l'objet d'un classement pour intégrer l'une des trois écoles avec lesquelles nous avons une convention : ENKRE de Saint-Maurice, l'APHP Salpêtrière et l'EFOM.

En Licence 2 STAPS APAS, une convention existe également depuis 2021 avec l'EFOM qui propose trois places aux étudiants intéressés au sein de la filière APAS et APAS LAS.

Un classement est établi à la fin de l'année universitaire à partir des enseignements et des coefficients suivants :

SEMESTRE 3		
Projet professionnel Santé	6 ECTS	
Physiologie cardiologie respiratoire	5 ECTS	
SEMESTRE 4		
Régulation et accompagnement de stage	3 ECTS	
Diététique	3 ECTS	
Biomécanique	3 ECTS	
Interventions en santé	3 ECTS	

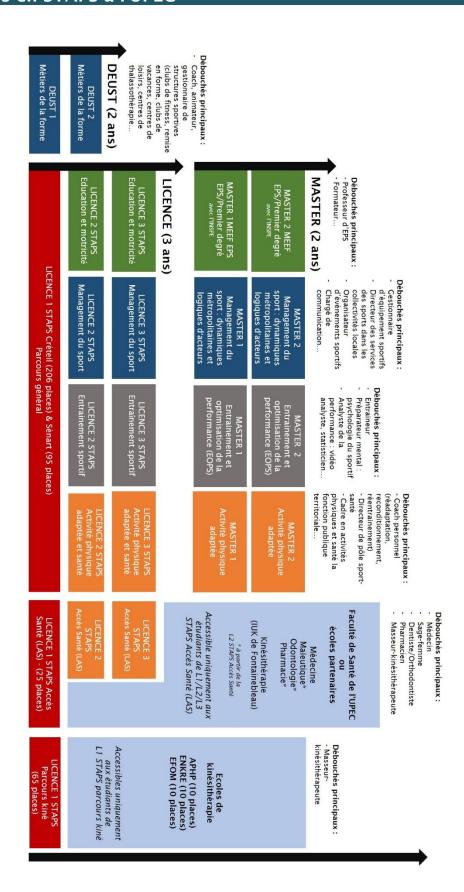
Il est nécessaire d'assister aux contrôles continus (CC) et aux contrôles terminaux (CT) de chaque enseignement.

Un formulaire numérique est envoyé aux étudiants de la mention APAS en fin d'année pour connaître leurs intentions concernant ces places proposées.

Pour être accepté, il est impératif :

- de valider sa Licence 2 en première session
- d'avoir validé sa Licence 1 : il est impossible d'être AJAP.

7 - Les études en STAPS à l'UPEC



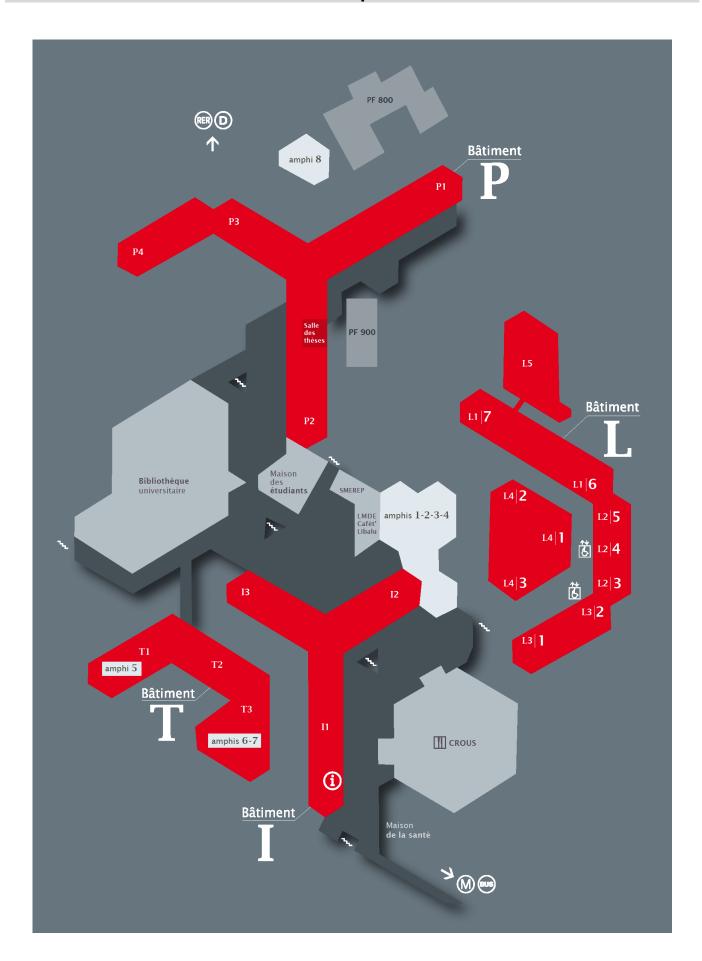
IV - LES LIEUX DE FORMATION

1 - Les campus de l'UPEC

Les différents sites de l'UPEC à Créteil



Plan du Campus Centre



2 - Les installations sportives de Créteil

Le campus STAPS de Duvauchelle dispose d'une salle de danse, d'une salle de gymnastique, d'une salle de sports collectifs et d'une salle de musculation. Certaines pratiques sportives se déroulent sur d'autres sites. Retrouvez ci-dessous les différentes adresses :



27, rue Magellan - M' Créteil Pointe du lac (ligne 8) puis bus 393 direction Thiais, arrêt Faculté des Sports

27, avenue François Mitterand M° Créteil Pointe du Lac (ligne 8)

Centre sportif Dassibat Centre Dassibat - 7, Av. François Mauriac
M' Créteil Université

4 Gymnase Casalis
33, avenue Docteur Paul Casalis
M' Créteil Préfecture puis bus 181 direction
Créteil - La Gaité, arrêt Casalis-Savar

Gymnase Guiblets 86, boulevard Kennedy - M° Créteil Préfecture

Gymnase Issaurat rue Pasteur Valery Radot - M° Créteil Université

7 Gymnase du Jeu de Paume 9, rue du Jeu de Paume - M° Créteil Préfecture

S Gymnase la Lévrière true F. de Lesseps - M' Créteil Université

Gymnase Plaisance Stade Desmont - 50, Av de Tassigny M' Créteil l'Echat Gymnase Schweitzer Rue George-Sand – M° Créteil Préfecture

MJC Club de Créteil

 Rue Charpy - M' Créteil Université

MPT la Haye aux Moines 4, allée Georges Braque - M' Créteil Université

E Centre Marie Thérèse Eyquem 6, rue Thomas Edison - M° Créteil l'Echat

Palais des Sports
5, rue Pasteur Valery Radot - M° Créteil Université

rue F. de Lesseps - M° Créteil Université

Piscine Ste Catherine Ile Brise Pain - 28, allée Centrale - Bus TVM, arrêt Pont de Créteil

Salle APSAP Hôpital Henri Mondor
Accès face à la sortie du métro Créteil l'Echat
Bât porte 29

Stade Duvauchelle Parc Municipal des Sports - chemin des bassins M' Créteil Pointe du lac (ligne 8).

Salle Victor Hugo

14 rue des Écoles - 94000 Créteil

Centre sportif Nelson Paillou

14 rue des Sarrazins - 94000 Créteil

Gymnase Beuvin

Rue Henri Koch - 94000 Créteil

V - LES DÉMARCHES DE LA RENTRÉE

1 - Réaliser votre inscription administrative et pédagogique

L'inscription administrative est la première étape à réaliser lorsque vous êtes accepté dans une formation à l'université. Celle-ci est possible dès le mois de juillet et vous confère le statut d'étudiant pour l'année à venir. Après le paiement de vos droits d'inscription, vous obtenez votre carte étudiante ainsi que votre certificat de scolarité. N'oubliez pas de coller l'autocollant correspondant à votre année d'étude sur la carte.

Si vous avez suivi votre Licence 1 à l'UPEC, vous devez la réaliser sur votre espace eCampus (Catalogue des services > Ma réinscription administrative) puis insérer vos pièces justificatives (Catalogue des services > Mes pièces justificatives).

L'inscription administrative est gérée exclusivement par le SIOE de l'université, dont vous retrouvez les coordonnées ci-dessous :

Service des inscriptions et organisation des études (SIOE)

Il gère les inscriptions administratives et délivre les cartes étudiantes. Campus Centre, 61 avenue du Général de Gaulle 94000 CRÉTEIL

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (fermé le mardi matin)

Tel: 01 45 17 12 48

Assistance téléphonique lors des inscriptions : 01 45 17 12 00

Email: sioe@u-pec.fr

Tel. du Service des bourses : 01 45 17 12 43 Tel. du Service des diplômes : 01 45 17 12 42

Après la rentrée, vous devez procéder à votre **inscription pédagogique** sur votre espace numérique **eCampus** si votre scolarité vous le demande. Celle-ci concerne plus particulièrement votre inscription dans les enseignements et les examens. Elle doit avoir lieu à chaque début de semestre.

QR CODE **eCampus**

2 - Activer votre compte numérique

Pour les étudiants nouvellement inscrits à l'UPEC, vous devez activer votre compte numérique sur le site https://sesame.u-pec.fr/. Celui-ci vous permet de bénéficier d'une adresse mail au format prenom.nom@etu.u-pec.fr et de vous connecter à vos espaces numériques de travail. Ils comprennent :

e-Campus: plateforme numérique qui donne accès aux inscriptions pédagogiques, aux résultats des examens et aux réinscriptions administratives.

EPREL: plateforme numérique qui donne accès aux cours mis ligne par les enseignants. Les dossiers de PPP et les rapports de stage devront être remis sur cet espace aux dates prévues.

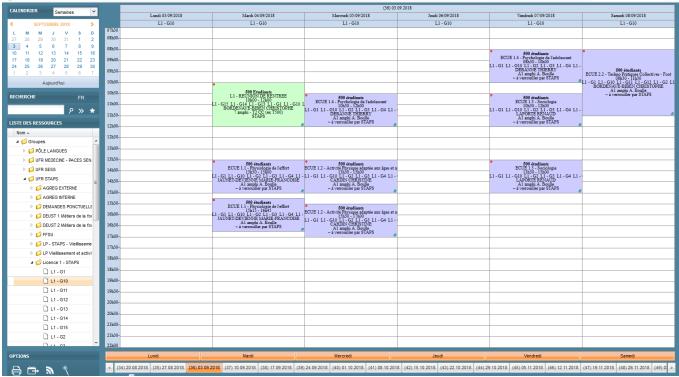
Si vous rencontrez des problèmes dans l'activation de votre compte, vous pouvez faire un ticket d'assistance à l'adresse : https://support-inscription.u-pec.fr

3 - Prendre connaissance de votre emploi du temps

Les emplois du temps sont mis en ligne et actualisés en temps réel sur le site ADE à l'adresse suivante : https://ade.u-pec.fr/direct/

Pour vous connecter, vous devez rentrer comme identifiant *sess_staps_web* sans mot de passe. Sélectionnez ensuite « PROJET UPEC – 2024-2025 ».

ALLEZ DANS « GROUPES » en cliquant sur la flèche blanche en début de ligne ALLEZ DANS « UFR STAPS » en cliquant sur la flèche blanche en début de ligne ALLEZ DANS « Licence 2 STAPS » en cliquant sur la flèche blanche en début de ligne



Capture d'écran du site ADE.

- L'abréviation "**DUV**" signifie "Duvauchelle", c'est-à-dire le campus STAPS, situé 27 avenue Magellan à Créteil. C'est là que se trouvent notamment la salle de gym, la salle de danse, le gymnase et les salles de cours telles que la 105 (1er étage) ou la 205 (2e étage).
- La mention "Boulle" correspond au Campus André Boulle, c'est-à-dire la Faculté de droit, située 83-85 avenue du Général de Gaulle à Créteil.
- La mention "CC" correspond au Campus Centre, situé 61 avenue du Général de Gaulle à Créteil.
- La mention « PYR » correspond à la Pyramide, située 80 avenue du Général de Gaulle à Créteil.



4 - Bénéficier d'un régime dérogatoire

Les étudiants avec des engagements extérieurs

En fonction de votre situation personnelle, vous pouvez demander à bénéficier d'un régime dérogatoire. Celui-ci vous exempte de l'assiduité à certains TD et examens du contrôle continu (CC).

Les étudiants se trouvant dans les cas ci-dessous sont concernés :

- Les sportifs de haut niveau (SHN)
- Les salariés : il faut avoir une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine.
- Les autoentrepreneurs
- Les étudiants engagés dans plusieurs cursus
- Les étudiants exerçant des activités mentionnées à l'article L. 611-11 du code de l'Education: responsabilités au sein du bureau d'une association, les étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle, un volontariat miliaire, étudiants accomplissant des missions dans la réserve opérationnelle de la police nationale ou bien encore une mission de sapeur-pompier volontaire...

Au début de chaque semestre, un formulaire numérique de recensement est mis en ligne sur le site de la scolarité. Vous devrez le remplir et fournir les pièces justificatives demandées. Une réponse vous sera ensuite apportée et vous recevrez votre contrat pédagogique par mail.

Les étudiants AIAP

Les étudiants AJAP (ajournés mais autorisés à poursuivre) bénéficient automatiquement du régime dérogatoire pour l'année antérieure non validée :

- Un étudiant AJAP L1/L2 est en régime normal en Licence 2 et en régime dérogatoire en Licence 1.
- Un étudiant AJAP L2/L3 est en régime normal en Licence 3 et en régime dérogatoire en Licence 2.



5 - Vous inscrire à la FFSU (facultatif)

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire à la **Fédération française du sport universitaire (FFSU)** qui vous permet de faire des compétitions sportives dans plusieurs disciplines (athlétisme, danse, cyclisme, natation, rugby, tennis...). Les entrainements commencent généralement au début du mois d'octobre et durent toute l'année. Vos enseignants vous communiqueront les modalités d'inscription au mois de septembre.

Vous serez évalué lors de cette pratique et votre note sera comptabilisée au semestre 4 en tant qu'option d'ouverture. Les étudiants non-inscrits à la FFSU pourront choisir une option au second semestre parmi celles proposées par les différentes composantes de l'UPEC.

La FFSU n'est gérée par les scolarités STAPS mais par le Service des activités physiques et sportives (SUAPS) de l'université puisqu'elle peut concerner tous les étudiants de l'UPEC :

SUAPS Service Vie de Campus Campus Centre - Niveau Dalle 01 45 17 13 84 / suaps@u-pec.fr



VI - VOUS INFORMER & COMMUNIQUER

1 - La publication des informations administratives

Toutes les informations (dates des inscriptions pédagogiques, calendrier des examens, date des résultats, dates du rendu des rapports de stage...) sont diffusées sur le site de la scolarité. Il est **impératif de le consulter réqulièrement** pour vous tenir informés.

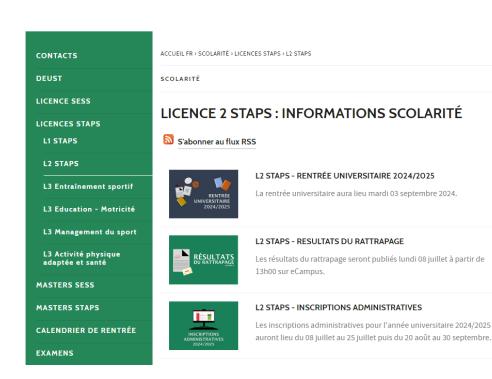
Il est accessible en tapant « L2 STAPS UPEC » sur un moteur de recherche ou bien en tapant l'adresse suivante dans un navigateur web :

https://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/licences-staps/I2-staps

Certaines informations importantes sont également envoyées par e-mail.



PRÉSENTATION FORMATIONS SCOLARITÉ INTERNATIONAL STAGES - EMPLOI RECHERCHE



CONTACTS ET HORAIRES

⊕ 🛭 <

Antoine Leger 01 45 17 44 07 antoine.leger@u-pec.fr

Horaires d'ouverture : Lundi : 09h15 à 12h00 et 14h00 à 16h45 Mardi : 09h15 à 12h00 et 14h00 à 16h45 Mercredi : en télétravail (joignable par mail et téléphone) Jeudi : 09h15 à 12h00 et 14h00 à 16h45

Vendredi : 09h15 à 12h00 et 14h00 à 16h45

EMPLOI DU TEMPS



> Consulter votre emploi du temps sur ADE



2 - Communiquer par email avec l'administration et les enseignants

Lorsque vous communiquez par email avec des membres de l'université (personnels administratifs et enseignants), il est impératif de respecter certaines règles pour obtenir une réponse de vos interlocuteurs :

- Indiquer un objet précis à votre message pour que l'on identifie plus rapidement votre demande.

- Utiliser une adresse email correcte: il faut privilégier celle de l'université (<u>prénom.nom@etu.u-pec.fr</u>) ou utiliser une adresse mail personnelle comprenant votre nom et prénom. L'utilisation d'une adresse email avec un pseudonyme est à proscrire.
- Soigner la présentation de votre message en ayant recours aux formules de politesse (Bonjour, merci, cordialement...) : il s'agit d'un échange professionnel et non d'une discussion instantanée.
- Signer votre message en précisant votre nom, prénom, n° d'étudiant et groupe.
- Vérifier l'orthographe avant l'envoi de votre message.

VI – ABSENCES, BLESSURES & DISPENSES

1 - Les absences en cours (TD & APSA)

Au-delà de 20 % d'absences non justifiées dans un TD, la note de 0/20 peut vous être attribuée dans l'enseignement.

Les motifs valables pour les absences sont :

- Convocation administrative officielle
- Certificat médical avec mention « impossible de se déplacer »
- Décès dans l'entourage

Le justificatif doit être envoyé par mail aux enseignants concernés 48 heures maximum après la date de l'absence.

Tout retard est une absence.

2 - Les dispenses en cour<u>s d'APSA</u>

Si vous êtes dispensé de sport, vous devez vous procurer un certificat médical et le transmettre aux enseignants concernés dans un délai de 48 heures. Attention, le certificat vous dispense de pratique mais votre présence en cours reste obligatoire.

A propos de la notation, la maquette de votre formation prévoit obligatoirement une note de pratique sportive en première session. En cas d'impossibilité d'être évalué à la fin du semestre, deux cas de figures existent :

L'enseignant peut vous attribuer une note de niveau si vous avez réussi à pratiquer l'activité plus de 50 % du semestre.

Si l'enseignant n'est pas en capacité de vous évaluer, vous obtiendrez la note de 0/20 à la pratique. Vous devrez vous concentrer sur les deux évaluations théoriques (CC 1 + CC 2) pour compenser. Vous pouvez également vous présenter au rattrapage afin d'être évalué en 100 % écrit.

3 - Déclarer un accident survenu en cours de sport

Déclarer un accident survenu en cours de sport

Si un accident survient lors d'un cours de sport obligatoire, vous pouvez le déclarer en « accident du travail ». Cela vous permet d'être couvert à 100 % du tarif de la sécurité sociale par la Caisse primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Val-de-Marne avec laquelle nous avons une convention.

Vous devez impérativement faire votre déclaration 48 heures après l'accident (hors week-ends et jours fériés) auprès de la scolarité, bureau 104 à Duvauchelle. N'oubliez pas de venir avec votre carte vitale.

Référente accident de sport

Madame Valérie VIDAL Bureau 104 à Duvauchelle

Mail: valerie.vidal@u-pec.fr

Tel: 01 45 17 44 76

En cas d'absence, vous pouvez vous adresser à d'autres scolarités STAPS.

Pour que la demande soit prise en compte, vous devrez fournir à la CPAM un certificat médical initial d'accident du travail délivré par votre médecin (document cerfa).

VIII - LE STAGE

1 - Compléter votre convention

Dans le cadre de votre formation, vous êtes amené à réaliser un stage en milieu professionnel. Il est impératif de remplir une convention de stage qui doit être complétée et éditée **en trois exemplaires**: l'un pour l'université, un second pour la structure d'accueil et un troisième pour vous-même.

Le type de convention et les modalités varient en fonction de votre mention :

- **L2 Education et motricité / L2 APAS** : la convention de projet tutoré est délivrée par votre enseignant.
- L2 Entrainement sportif / L2 Management du sport
 - La convention est à saisir en ligne sur eCampus > Catalogue des services > ma convention de stage > eStage
 - Le signataire de la convention est le directeur/président/chef d'établissement de la structure d'accueil
 - Le tuteur professionnel est la personne qui vous encadre directement pendant le stage
 - L'enseignent référent est le professeur qui vous encadre directement à l'Université pour le stage.
 - Veillez à prévoir un délai moyen de deux semaines entre la saisie de la convention et le début du stage.

2 - Signer la convention

Les trois exemplaires de la convention doivent être impérativement signées avant le début de votre stage.

- **Etape 1** : Vous devez d'abord les signer, faire signer votre référent à l'Université, votre tuteur de stage dans la structure d'accueil ainsi que le Président/Directeur de l'organisme.
- **Etape 2** : Une fois les signatures obtenues sur les trois exemplaires, vous devez les rapporter à la scolarité pour signature de l'Université.
- **Etape 3** : Dès lors que l'université a signé, vous pourrez ensuite retirer deux exemplaires à la scolarité : celui de la structure d'accueil et le vôtre.
- Etape 4 : Le circuit des signatures est terminé et votre stage peut débuter.

Pour plus d'informations :

Service des stages de l'UFR SESS-STAPS Bureau 603 à la Pyramide 80 avenue du Général de Gaulle 94000 CRÉTEIL

Mail: soip.sess-staps@u-pec.fr

Tel: 01 45 17 44 38



IX - LES EXAMENS

1 - Vous présenter aux examens (session 1)

A l'université, il existe deux modes d'évaluation :

- Les contrôles continus (CC): ils peuvent prendre la forme d'un contrôle de connaissance en TD, d'une évaluation de mi-semestre, d'un dossier ou d'une évaluation de pratique sportive.
- Les contrôles terminaux (CT): ils sont réalisés à la fin de chaque semestre selon un calendrier établi par l'administration et diffusé au plus tard, quinze jours avant le début des épreuves. Celui-ci sera publié sur le site de la scolarité.

2 - Bénéficier d'un aménagement pour les examens

Si vous présentez un handicap, vous pouvez prendre contact avec le Service de Médecine préventive afin d'obtenir des aménagements pour les examens.

Médecine préventive

Site de Créteil

Campus Centre, Maison de la santé, 61 avenue du Général de Gaulle 94000 CRÉTEIL

Tel: 01 45 17 15 15

Site de Sénart

Tel: 01 64 13 41 89

Email: sumpps@u-pec.fr

3 - Avertissement concernant la triche

La fraude lors d'un examen (découverte d'antisèches, téléphone, montre...) vous expose à des sanctions disciplinaires.

Le surveillant qui a constaté la fraude ou la tentative de fraude l'indique toujours sur le procès-verbal d'épreuve relatant les faits.

L'information est transmise à la section disciplinaire de l'université qui a le pouvoir de statuer.

Attention, aucun relevé de notes, aucune attestation de réussite ni aucun diplôme ne peut vous être délivré avant que la section disciplinaire n'ait rendu son jugement.

Les sanctions peuvent être les suivantes :

- La nullité de l'épreuve, voire de la session d'examen pour l'étudiant concerné.
- L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans, voire l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

4 - Connaître vos résultats et consulter vos copies

A l'issue du jury, les résultats sont publiés en ligne sur votre espace numérique e-Campus aux dates indiquées préalablement par la scolarité. Vous pourrez alors télécharger votre relevé de notes officiel en version PDF. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi demander un exemplaire papier à la scolarité.

Des créneaux pour la consultation des copies sont fixés par chaque enseignant. Aucune consultation n'est possible en dehors de ces horaires.

Lecture du relevé de notes

ADM (Admis): l'élément est validé par une note égale ou supérieure à 10.

VAL (Validé): L'élément est validé par compensation.

COMP (**Compensé**) : vous validez votre année par compensation des deux semestres, même si l'un des deux est ajourné.

AJ (Ajourné): votre note est inférieure à 10, l'élément n'est pas validé.

ABI (Absence injustifiée) et DEF (Défaillant): vous avez été absent à un partiel. Ceci entraine une défaillance au niveau de l'UE et du semestre, empêchant le calcul de la moyenne. La défaillance disparait au rattrapage.

AJAP (Ajourné mais Autorisé à Poursuivre) : vous êtes admis en Licence 3 (sous réserve d'acceptation de votre candidature) si l'un des deux semestres est admis et l'autre est compris entre 08/20 et 10/20. Votre Licence 1 doit également être validée.

UE: Unité d'enseignement

ECUE: Elément constitutif d'une unité d'enseignement

ECTS: European Crédit Transfert System. Ces crédits correspondent également au coefficient.

5 - Signaler une anomalie à propos de vos résultats

Dès la publication des résultats sur la plateforme eCampus, un formulaire numérique est mis à votre disposition afin que vous puissiez nous signaler les anomalies concernant vos résultats.

Il peut s'agir :

- d'une note de contrôle continu non prise en compte
- d'une absence injustifiée à un examen terminal alors que vous étiez présent
- d'un problème de calcul de votre moyenne intégrant les coefficients.

Votre signalement sera étudié et l'anomalie corrigée si celle-ci elle est avérée.

Il est impératif de le signaler dans le délai précisé dans le formulaire. Passée une période de deux mois après la publication des résultats, aucun changement de notes ne pourra être pris en compte.

En revanche, une note que vous jugez trop faible n'est pas une anomalie. Pour comprendre vos erreurs, vous pouvez demander à consulter votre copie.

6 - Vous présenter au rattrapage (session 2)

Si à l'issue des examens semestriels, vous ne parvenez pas à valider votre année, vous pouvez vous présenter au rattrapage. Aucune note minimum n'est requise et vous avez le choix des disciplines à repasser.

Voici quelques informations à connaître :

- Le principe du rattrapage est de vous présenter aux épreuves dans lesquelles vous êtes ajourné, c'est-à-dire lorsque la moyenne de votre ECUE est inférieure à 10/20.
 - Cependant, il est impossible de vous présenter à des épreuves du rattrapage au sein d'un semestre, d'une UE ou d'un ECUE validés.
 - La compensation vous a permis de valider les enseignements dont la moyenne est inférieure à 10/20 comme l'attestent les mentions « VAL » ou « COMP » sur votre relevé de notes.
- Au rattrapage, une règle prévoit de prendre en compte la meilleure note entre la session 1 et la session 2.
 - Si la note obtenue au rattrapage est inférieure à celle de la session 1, elle n'est pas conservée pour ne pas vous pénaliser.
 - Pour la session 1, la note prise en compte est la moyenne de l'ECUE qui peut comprendre un contrôle continu et un contrôle terminal.
 - Pour la session 2, il s'agit uniquement de la note de l'examen de rattrapage.
 - Attention, la règle de conserver la meilleure des deux notes ne concerne que le rattrapage d'une même année universitaire. En cas de redoublement, seules les notes égales ou supérieures à 10 sont conservées. Les autres disparaissent et les compteurs sont remis à zéro.

X – POURSUIVRE L'ANNÉE SUIVANTE

1 - Intégrer une L3 STAPS

La poursuite de vos études en L3 STAPS dépend de votre mention.

Pour les étudiants en **Education et motricité et en Activité physique adaptée et santé**, il faudra vous réinscrire directement sur eCampus au mois de juillet.

Pour les étudiants en **Entrainement sportif et en Management du sport**, deux étapes sont nécessaires puisqu'il s'agit de formations sélectives :

- Déposer votre candidature sur le site eCandidat de l'UPEC à partir du mois de mai. Cette étape est impérative et aucun dossier ne pourra être accepté après la date butoir.
- Après l'attribution d'un avis favorable, les étudiants retenus devront réaliser leur inscription administrative sur eCampus au mois de juillet.

2 - Redoubler

Si vous êtes ajourné (AJ) à l'issue du rattrapage, vous pouvez redoubler votre année.

- Vous pouvez faire votre réinscription administrative à partir du mois de juillet sur votre espace eCampus > Catalogue des services > Ma réinscription administrative.
- L'année de votre redoublement, vous conservez uniquement les notes des semestres, des UE et des ECUES si elles sont égales ou supérieures à 10/20. Il est impératif de repasser tous les ECUES dont les notes sont inférieures à 10/20 dans des semestres, des UE ou des ECUES non validés

3 - Etre AJAP (ajourné mais autorisé à poursuivre)

Si vous êtes **ajourné mais autorisé à poursuivre (AJAP)** à l'issue du rattrapage, vous avez la possibilité de passer dans l'année supérieure et valider les enseignements manquants l'année suivante.

Pour bénéficier de cet aménagement, vous devez avoir validé l'un des deux semestres et obtenu entre 8 et 10/20 au second. Les étudiants ayant plus de 10/20 de moyenne à l'année mais bloqués par une note seuil dans un enseignement peuvent également en bénéficier.

Sachez également que vous pouvez choisir un redoublement classique si vous préférez.

• AJAP LICENCE 1/LICENCE 2

En tant qu'AJAP L1/L2, vous êtes inscrit(e) par défaut :

- en régime normal en Licence 2
- en régime dérogatoire en Licence 1

Vous devez réaliser votre inscription administrative en Licence 2 uniquement.

En Licence 1, vous devez vous présenter à toutes les épreuves des enseignements non validés au sein du semestre non validé. Attention, les notes inférieures à 10/20 obtenues l'année précédente sont supprimées.

Dans le cadre du régime dérogatoire, vous n'êtes pas tenu d'assister aux cours.

Les modalités d'évaluation sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

SEMESTRE 1		
UE 1		
ECUE 12.1 - Anglais	Une évaluation : Contrôle terminal (CT) écrit en fin de semestre pendant la période des examens. La date sera publiée sur le site de la scolarité.	
UE 2		
ECUE 13.1 - Projet professionnel personnalisé (PPP)	Une évaluation : Contrôle continu (CC) au cours du semestre. Il faudra vous rapprocher de votre enseignant.	
UE 3 & 4		
ECUE 3.1 - Physiologie de l'effort	Une évaluation : Contrôle terminal (CT) uniquement en fin de	
ECUE 3.2 - Activité physique adaptée	semestre pendant la période des examens.	
ECUE 4.1 - Sociologie	La date sera publiée sur le site de la scolarité.	
ECUE 4.2 - Psychologie		
UE 5		
	Deux évaluations :	
ECUE 5.1	- Contrôle terminal théorique (CT) en fin de semestre commun à	
	tous les étudiants pendant la période des examens.	
Athlétisme	- Contrôle terminal (CT) en fin de semestre spécifique aux	
Football	étudiants en régime dérogatoire (AJAP, salariés & SHN) pendant	
Handball	la période des examens.	
Gymnastique	- Pas de CC 1 théorique ni de de CC pratique.	
Danse		
	Les dates seront publiées sur le site de la scolarité.	

SEMESTRE 2		
UE 6		
ECUE 12.1 - Anglais	Une évaluation : Contrôle terminal (CT) oral en fin de semestre pendant la période des examens. La date sera publiée sur le site de la scolarité.	
UE 7		
ECUE 7.1 - Stage préprofessionnel	Une évaluation : Contrôle continu (CC) au cours du semestre. La date sera publiée sur le site de la scolarité.	
UE 8/9		
Connaissance du mouvement		
Entrainement et initiation sportive		
Anatomie fonctionnelle	Une évaluation : Contrôle terminal (CT) uniquement en fin de	
Organisation et gestion des	semestre pendant la période des examens.	
institutions du sport		
Adaptation santé	Les dates seront publiées sur le site de la scolarité.	
Histoire du sport		
UE 10		
	Deux évaluations :	
ECUE 10.2 - Basket Volley (supprimé en 2024/2025) Combat Badminton MES Step & Course à pied	- Contrôle terminal (CT) en fin de semestre spécifique aux	

UE 11	
ECUE 11.1 - Option d'ouverture	Pas de régime dérogatoire possible.
	Choisir une option compatible avec votre emploi du temps.
ECUE 11.2 - Méthodologie du travail	Une évaluation : Contrôle continu (CC) au cours du semestre.
universitaire (MTU)	Il faut vous rapprocher de votre enseignant pour connaitre la
	date.

Les dates des contrôles continus terminaux (CT) sont publiées sur le site de la scolarité de la Licence 1 STAPS : https://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/licences-staps/l1-staps Il est important de vous y référer.

o AJAP LICENCE 2/LICENCE 3

En tant qu'AJAP L2/L3, vous êtes inscrit(e) par défaut :

- en régime normal en Licence 3
- en régime dérogatoire en Licence 2

Vous devez réaliser votre inscription administrative en Licence 2 et en Licence 3.

En Licence 2, vous devez vous présenter à toutes les épreuves des enseignements non validés au sein d'une UE non validée. Attention, les notes inférieures à 10/20 obtenues précédemment ne sont pas conservées.

Dans le cadre du régime dérogatoire, vous n'êtes pas tenu(e) d'assister aux cours et vous devez vous référer aux modalités d'évaluation indiquées dans le tableau ci-dessous :

SEMESTRE 3		
UE 12		
ECUE 12.1 - Anglais	Une évaluation : Contrôle terminal (CT) écrit en fin de semestre pendant la période des examens) La date sera publiée sur le site de la scolarité.	
ECUE 12.2 - TICE	Une évaluation : Contrôle continu (CC) au cours du semestre. Il faut vous rapprocher de votre enseignant en début de se- mestre pour connaitre les modalités précises.	
UE 13		
ECUE 13.1 - Projet professionnel	Une évaluation : Contrôle continu (CC) dans le cadre du TD au cours du semestre. La date sera publiée sur le site de la scolarité.	
UE 14		
ECUE 14.1 - Physiologie cardiologie respiratoire ECUE 14.2 - Psychologie de l'apprentissage	Une évaluation : Contrôle terminal (CT) uniquement en fin de semestre pendant la période des examens. La date sera publiée sur le site de la scolarité.	
UE 15		
ECUE 15.1 Histoire de l'EPS	Une évaluation : Contrôle terminal (CT) uniquement en fin de semestre pendant la période des examens.	
ECUE 15.1 - Economie et gestion	La date sera publiée sur le site de la scolarité.	
UE 16		
ECUE 16.1 - Menu sport Basket/Badminton/Volley/ Foot/Hand/Yoga	 Deux évaluations: Contrôle continu n° 2 théorique (60 %) commun à tous les étudiants. Contrôle terminal spécifique aux dérogatoires (40 %) pendant la période des examens. 	
	Les dates seront publiées sur le site de la scolarité.	

	Deux évaluations :
ECUE 16.2 – Rugby	 Contrôle continu n° 2 théorique (60 %) commun à tous les étudiants. Contrôle terminal spécifique aux dérogatoires (40 %) pendant la période des examens. Les dates seront publiées sur le site de la scolarité.
	Deux évaluations :
ECUE 16.3 - Natation	 Contrôle continu n° 2 théorique (60 %) commun à tous les étudiants. Contrôle terminal spécifique aux dérogatoires (40 %) pendant la période des examens.
	Les dates seront publiées sur le site de la scolarité.

SEMESTRE 4		
UE 17		
ECUE 17.1 - Anglais	Une évaluation : Contrôle terminal (CT) oral en fin de semestre pendant la période des examens. La date sera publiée sur le site de la scolarité.	
UE 18		
ECUE 18.1 - Option d'ouverture	Une évaluation : il faut suivre une option en régime normal et se rendre à l'évaluation.	
ECUE 18.2 - Analyse des pratiques	Une évaluation : Contrôle continu (CC) dans le cadre du TD au cours du semestre. La date sera publiée sur le site de la scolarité.	
UE 19		
ECUE 19.1 - Stage	Une évaluation : Contrôle continu (CC) dans le cadre du TD au cours du semestre. La date sera publiée sur le site de la scolarité.	
UE 20		
ECUE 20.1 - Diététique ECUE 20.2 -Biomécanique	Une évaluation : Contrôle terminal (CT) uniquement en fin de semestre pendant la période des examens. La date sera publiée sur le site de la scolarité.	
UE 21		
ECUE 21.1 - Interventions en santé	Une évaluation : Contrôle terminal (CT) uniquement en fin de	
	semestre pendant la période des examens.	
ECUE 21.2 - Marketing	La date sera publiée sur le site de la scolarité.	
ECUE 21.2 - Enseignement	•	
UE 22		
ECUE 22.1 - Activités de pleine nature	Deux évaluations : un CC théorique et un CT pratique. Il faut vous rapprocher de votre enseignant au début du se- mestre pour connaitre les modalités précises.	
	Deux évaluations :	
ECUE 22.2 -		
	- Contrôle continu n° 2 théorique (60 %) commun à tous	
Escalade	les étudiants.	
Circuit training Pratiques aérobies	 Contrôle terminal spécifique aux dérogatoires (40 %) pendant la période des examens. Pas de CC1théorique ni de CC3 Pratique. 	
	Les dates seront publiées sur le site de la scolarité.	

ECUE 22.3 - Danse Course d'orientation Athlétisme Gymnastique Football Natation	 Deux évaluations : Contrôle continu n° 2 théorique (60 %) commun à tous les étudiants. Contrôle terminal spécifique aux dérogatoires (40 %) pendant la période des examens. Pas de CC1théorique ni de CC3 Pratique. Les dates seront publiées sur le site de la scolarité. 	
Handball handisport	Une évaluation : Contrôle continu (CC) dans le cadre du TD au	
ECUE 22.3 - Organisation et montage d'un stage	cours du semestre.	

Les dates des contrôles continus terminaux (CT) sont publiées sur le site de la scolarité de la Licence 2 STAPS : https://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/licences-staps/l2-staps Il est important de vous y référer.

XII - OBTENIR VOTRE DEUG

1 - Retirer votre attestation de réussite

Dès lors que votre Licence 2 est validée, vous serez invité à retirer auprès de votre scolarité votre attestation de réussite qui certifie l'obtention de votre DEUG et d'un niveau Bac + 2.

Celle-ci est demandée pour l'obtention de la carte professionnelle sur le site du Ministère des Sports à l'adresse suivante : https://declaration-educateur.sports.gouv.fr

Cette démarche est totalement indépendante de l'université.



2 - Obtenir votre diplôme

Suite à l'obtention de votre Licence 1 et 2, vous pouvez faire votre demande de diplôme d'études universitaires générales (DEUG équivalent au Bac + 2) auprès du Service des diplômes de l'UPEC. La demande est à réaliser à partir du mois de novembre suivant l'obtention de votre Licence 2.

Celle-ci se fait uniquement par courrier selon les modalités indiquées sur le site de l'UPEC : https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/retrait-des-diplomes

Vous devrez fournir:

- o Un formulaire de demande (à télécharger sur le site)
- o Le relevé de notes ou attestation de réussite au diplôme
- La photocopie de votre pièce d'identité : Carte nationale d'identité ou passeport
- Une enveloppe A4 rigide, cartonnée, affranchie et libellée à votre nom et adresse complète.

Bureau des diplômes du SIOE

Téléphone: 01 45 17 12 42 ou 01 45 17 12 47

Adresse mail: diplomes@u-pec.fr

Adresse postale : UPEC - Bâtiment II- Bureau 034 61 avenue du Général de Gaulle 94010 CRÉTEIL cedex

